

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L952-6-1 et L954-3
Vu les délibérations du conseil académique du 15 avril 2025 lors de ses séances en formations restreintes,

ARRETE :

Article unique : Les comités de sélection pour les emplois LRU sont constitués comme suit :

Identification du poste :

Nature :

CDD LRU Enseignement temporaire

Affection pédagogique :

Collège Droit, Science Politique, Economie et Gestion (UF Droit et Science Politique)

Section(s) CNU :

01

Profil :

Droit privé, Sciences criminelles

Nom	Prénom	Corps	Interne Externe	Etablissement d'origine	Spécialité / Discipline	Spécialiste de la discipline ? Oui / Non	Président.e du comité	Vice-président.e du comité
CLAVERIE-ROUSSET	Charlotte	PR	Interne	Université de Bordeaux / ISCJ	01	O		X
RADE	Christophe	PR	Interne	Université de Bordeaux / CERFAPS	01	O	X	
AZAVANT	Marc	MCF	Externe	UPPA / IFTJ	01	O		
FALXA	Joana	MCF	Externe	UPPA / IFTJ	01	O		

Identification du poste :

Nature :

CDD LRU Enseignement temporaire

Affectation pédagogique :

Collège Droit, Science Politique, Economie et Gestion (UF Droit et Science Politique)

Section(s) CNU :

02

Profil :

Droit public

Nom	Prénom	Corps	Interne Externe	Etablissement d'origine	Spécialité / Discipline	Spécialiste de la discipline ? Oui / Non	Président.e du comité	Vice-président.e du comité
CASTAING	Cécile	PR	Interne	Université de Bordeaux / ILD	02	O	X	
ALVES	Carlos	MCF	Interne	Université de Bordeaux / CRDEI	02	O		X
FINES	Francette	PR	Externe	Sciences PO Toulouse / LASSP	02	O		
AVVENIRE	Hugo	MCF	Externe	Université de Poitiers / Institut de droit public	02	O		

Talence, le 20 mai 2025
Le Président de l'université,

Dean LEWIS